



**L'Unhaj dénonce la « circulaire Retailleau »
et redoute ses effets dévastateurs pour les jeunes étrangers**

Depuis 70 ans, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj) est engagée auprès des jeunes de 16 à 30 ans pour créer les conditions de leur émancipation. Présents partout en France, ses adhérents leur proposent une offre de logements, des services diversifiés et un accompagnement socio-éducatif au plus près des besoins de chacun, **quelle que soit son parcours et son origine**. Forts de leur expérience auprès des jeunes au quotidien, les adhérents de l'Unhaj témoignent à quel point les jeunes étrangers notamment sont méritants, que leur insertion professionnelle est souvent exemplaire et assurément nécessaire au dynamisme économique des territoires.

Vendredi 24 janvier dernier, le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a envoyé aux préfets une circulaire sur « l'admission exceptionnelle au séjour (AES) » qui remplace la « circulaire Valls » de 2012, et qui durcit les conditions de régularisation des étrangers en situation irrégulière.

Celle-ci rappelle le caractère exceptionnel des AES et pose plusieurs exigences :

- Durée de présence en France d'au moins 7 ans (contre 5 auparavant),
- Niveau de maîtrise de la langue française plus important (justification d'un diplôme français ou d'une certification délivrée par un organisme dûment agréé),
- Refus de toute régularisation à un étranger déjà frappé par une OQTF, à moins que la personne puisse justifier « d'éléments de fait ou de droit nouveaux », aux personnes représentant une « menace pour l'ordre public » (notion très floue en droit) ou en situation de polygamie,
- Travail : avoir travaillé au moins 12 mois au cours des 2 dernières années dans un métier ou zone géographique en tension (dont la liste n'est toujours pas établie) et remplir des conditions d'insertion sociale et familiale, d'adhésion aux valeurs de la République,
- Si une demande de régularisation est refusée, il est demandé aux préfets de délivrer immédiatement une OQTF.

En décembre 2023, l'Unhaj avait déjà condamné la « loi immigration » qui signait le recul des valeurs d'accueil et de solidarité de notre pays. Face à cette nouvelle « circulaire Retailleau », elle ne peut que réitérer cette condamnation et ses fortes inquiétudes quant à l'impact des mesures qu'elle prévoit sur les parcours d'intégration des jeunes étrangers, notamment ceux que le réseau accueille. *« Nous redoutons que cette circulaire pousse à l'invisibilisation des immigrés et nuise à leur bonne intégration »* complète Claude Garcera, président de l'Unhaj.

Contact presse Unhaj : Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 280 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 900 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
 - > Ils proposent 40 000 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 5 300 logements mobilisés en médiation locative.
 - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

Habitat Jeunes, c'est...

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...

www.habitatjeunes.org